

## AIDEZ MOI

---

Par Profil supprimé Postée le 02/06/2016 10:27

ma soeur boit depuis des années avec une très grande dépendance. Actuellement elle vit chez ma mère de 82 ans qui tentent par tous les moyens de la sortir de là , elles ont vu des médecins, assistantes sociales depuis plusieurs mois mais personne ne l'aide concrètement! Je m'inquiète beaucoup plus pour ma mère qui est âgée elle a déjà perdu beaucoup de poids! nous ne savons plus quoi faire et la je suis très en colère que personne n'aide au moins ma mère (ma soeur est dans son monde et ne voit rien de se qui se passe autour d'elle) ! pouvez vous me conseiller ? j'ai peur pour ma soeur il faut qu'elle soit prise en main, institut ou autre, afin que ma mère puisse être soulagé ! merci

---

### Mise en ligne le 03/06/2016

Bonjour,

Nous comprenons votre demande d'aide dans cette situation qui implique deux de vos proches car il est vraisemblable que l'une comme l'autre, soient en souffrance. Votre mère âgée, fatiguée et qui se démène comme elle peut ; votre sœur qui, bien que "dans son monde" est peut-être dans un sentiment de culpabilité ou de honte et vous qui ne savez plus comment faire pour protéger l'une et l'autre.

Concernant votre sœur, vous dites qu'elle a vu des médecins et nous ne savons pas s'il s'agit de médecins spécialisés ou non. Si ce n'était le cas, il est important que vous sachiez qu'il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dotés d'équipes de professionnels de santé spécialisés tels que médecins addictologue, psychologues, psychiatres alcoologues ainsi que des travailleurs sociaux. Il en existe dans tous les départements, vous trouverez un lien ci-dessous mais si pour des raisons personnelles il ne vous convenait pas, vous pourriez en trouver d'autres via notre site "alcool info service" à la rubrique "adresses utiles".

Ces professionnels proposent des consultations confidentielles et gratuites pour les usagers mais ils interviennent également afin de venir en soutien et en accompagnement auprès de l'entourage. Votre sœur comme votre mère et vous-même pourriez être accompagnées dans ce cadre-là. Votre sœur afin de s'orienter vers un arrêt ou une meilleure gestion de sa consommation d'alcool, vous et votre mère afin d'être épaulées et soulagées.

Si vous souhaitez évoquer la situation de vive voix, vous avez la possibilité de nous contacter par téléphone au 0 980 980 930 de 8h à 2h du matin.

Bien cordialement

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

#### ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA DE CHAUMONT

5 rue du 14 juillet  
52000 CHAUMONT

Tél : 03 25 03 55 72

Site web : [addictions-france.org](http://addictions-france.org)

Accueil du public : Lundi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h, mardi de 13h30 à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h, mardi de 13h30 à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par l'équipe. Le mercredi, avec ou sans rendez-vous. Possibilité d'accueil sur la semaine, sur rendez-vous.

COVID -19 : Août 2022::Consultations sur place dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée